



CABINET

N° 020.0018 /MCIA/CAB

Communiqué du Ministère du Commerce de l'Industrie  
et de l'Artisanat sur les prix des hydrocarbures au Burkina Faso.

Le Ministre du commerce, de l'industrie et de l'artisanat porte à la connaissance des consommateurs, des marketers et des gérants de stations-services que conformément aux décisions du Comité interministériel de détermination des prix des hydrocarbures (CIDPH) et pour compter de la date du **19 novembre 2020**, les prix des produits des hydrocarbures vendus à la pompe, sur le territoire national vont connaître une baisse de:

- 10 FCFA par litre pour le prix du Super 91,
- 10 FCFA par litre pour le prix du Gasoil,
- 10 FCFA par litre pour le prix du pétrole.

Le Ministre invite les différents acteurs de la chaîne de distribution au strict respect des nouveaux prix.

A cet effet, la Direction générale de la réglementation et du contrôle des prix, la Brigade mobile du contrôle économique et de la répression des fraudes et les Directions régionales en charge du commerce effectueront des opérations de contrôle inopinées et tout contrevenant à cette mesure sera sanctionné conformément à la réglementation en vigueur.

Ouagadougou, le 16 NOV 2020

  
**Harouna KABORE**, le Ministre  
Officier de l'Ordre de l'Étoile

